

AN 1894



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Mairie de *La Garde* \_\_\_\_\_ arrondissement  
de Toulon, département du Var

Par NOUS PRÉSIDENT du Tribunal de première instance, séant à Toulon, arrondissement de Toulon, département du Var, le présent registre, destiné à recevoir les Actes de mariages dans la commune de *La Garde* pendant l'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, a été côté et paraphé par première et dernière feuille et contient *Neuf* \_\_\_\_\_ feuilles.

Fait à Toulon, le *Vingt-Sept* \_\_\_\_\_ décembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

*A mou*